

# Campagne Masset: rétablir la vérité

## L'invitée Marina Janssens

Membre de  
l'Association  
des habitants  
du quartier  
de la Concorde



Depuis plusieurs semaines, de très nombreuses personnes et associations du secteur 1203, dont je fais partie, se mobilisent pour soutenir le projet de parc public à la campagne Masset. La Ville ne doit surtout pas rater cette opportunité déjà manquée à la fin des années 1970 et 1980. Mais le PLR, les Vert'libéraux, le Centre et l'UDC ont lancé un référendum en usant d'arguments trompeurs voire carrément mensongers. Une mise au point s'impose. Les référendaires se focalisent sur la «villa protégée». C'est absurde: si la campagne Masset comprend une maison de maître du

XVIII<sup>e</sup> siècle, la parcelle de 34'900 m<sup>2</sup> est à 99% un espace vert. La maison occupe moins de 1% de la surface totale! Selon ces partis, le domaine serait trop en pente ou trop «protégé» pour être transformé en parc. Or, Il existe deux niveaux de terrasses et toute la partie basse du terrain est en pente très douce, rejoignant le sentier du Rhône. De nombreux parcs ont des pentes bien plus fortes: le domaine de Penthes à Genève ou le très prisé parc des Buttes-Chaumont à Paris. Une petite partie en forêt est «protégée»? Cela n'empêchera pas de déambuler sur les allées ou de s'asseoir sur des bancs qu'on installerait à l'ombre des grands arbres. La vigne plantée il y a moins de dix ans ne constitue pas non plus un obstacle puisqu'elle pourrait être en partie ou totalement supprimée. Et contrairement à ce que prétendent les référendaires, nul besoin de dépolluer!

La parcelle serait trop «excentrée»? Un argument bien méprisant pour les habitant-e-s de la rive droite. À dix minutes à vélo de la gare Cornavin et desservi par les bus 7 et 9, ce parc fournirait un superbe accès piéton depuis l'avenue d'Aïre au sentier du Rhône, récemment rénové. Et il existe déjà trois portails d'accès

---

## «Ce parc est une occasion unique!»

---

au domaine, et non un seul! En ouvrant les barrières de ce domaine privé qui s'interpose aujourd'hui entre des secteurs densément habités et les rives du Rhône, ce parc transformerait en profondeur le réseau de mobilité piétonne du quartier: un vrai projet de transition urbaine qui compléterait le maillage des espaces publics et de verdure de la rive droite.

Les référendaires auraient pu constater tout cela par eux-mêmes en se rendant sur place. Or, ils ont ignoré au moins trois invitations à venir visiter les lieux..., une attitude paradoxale - et déplorable - quand on sait qu'ils dénoncent dans le même temps un prétendu «manque d'informations»! Enfin, avec leur référendum, ils prétendent donner la parole à la population. Mais ils savent que leur récolte de signatures risque de ne jamais mener à un vote populaire, le propriétaire actuel étant contraint de vendre en ce début d'année: un état de fait connu depuis avril dernier, et qui s'est précisé ces derniers jours, selon la «Tribune de Genève»!

Rater à nouveau cette opportunité serait un immense gâchis! Ouvrir cet espace vert de respiration est indispensable vu la très forte densification d'un secteur dont la population aura triplé en quinze ans. Pour aujourd'hui et pour le futur, ce parc est une occasion unique!